

Les élèves scolarisés dans les écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux à la rentrée scolaire 2017

A la rentrée scolaire 2017, 309 110 élèves sont scolarisés dans les 2 734 écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux, soit un effectif en augmentation de 0,3 % sur un an tandis qu'il diminue de 0,3 % sur l'ensemble des académies. L'effectif se répartit entre 111 990 élèves en préélémentaire, 194 670 en élémentaire et 2 460 dans les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS-Ecole).

L'effectif des écoliers scolarisés en maternelle est stable sur un an. Le taux de scolarisation des 2 ans dans l'ensemble du public et privé se maintient à 9,2 %. Il reste inférieur au taux national (11,7 %) mais l'écart se réduit de 0,2 point.

Le cycle élémentaire affiche une progression de 790 élèves sur un an (+0,4 %). Les ULIS-Ecole accueillent davantage d'élèves (+2,8 %).

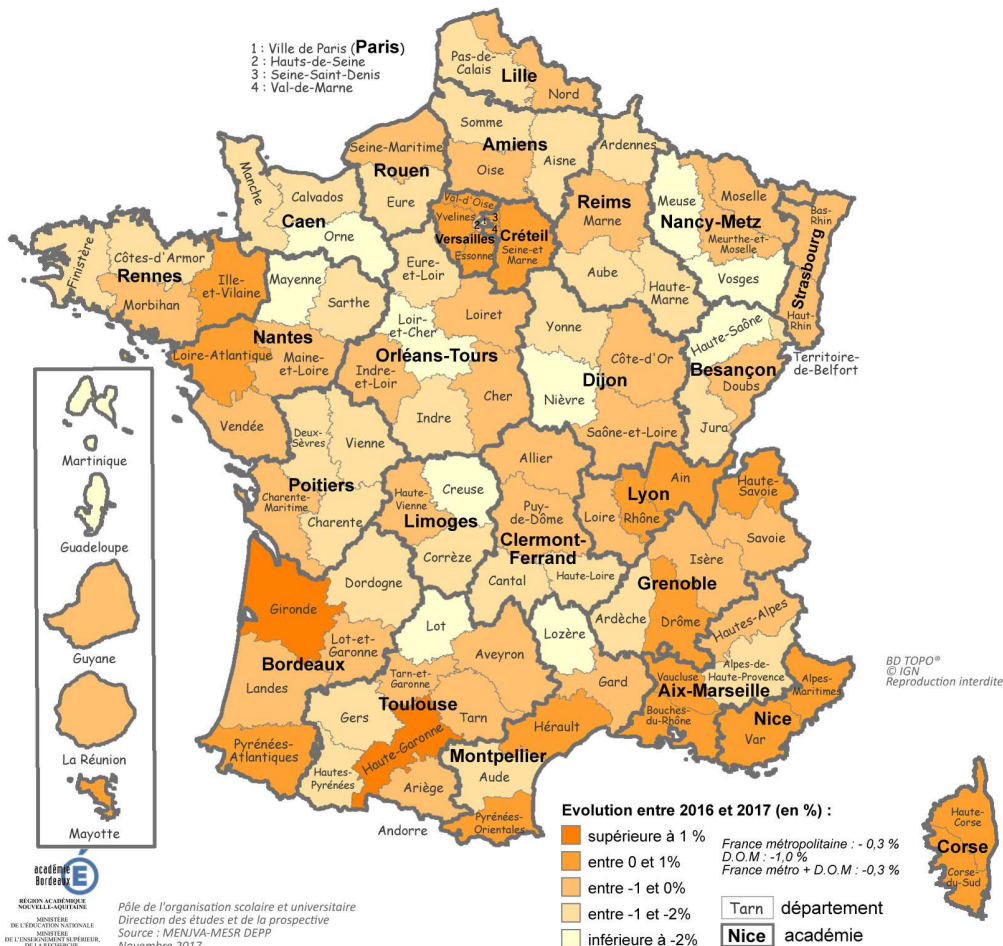
Sur un an, les effectifs se sont surtout accrus en Gironde (1,1 %), plus modérément dans les Pyrénées-Atlantiques tandis qu'ils ont légèrement baissé dans les Landes et en Lot-et-Garonne et plus fortement en Dordogne (-1,5 %).

Au niveau académique et national, les taux de redoublements se sont infléchis sur tous les niveaux à l'exception du CE2.

A la rentrée scolaire 2017, 309 110 élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux (y compris hors contrat). Avec 900 élèves supplémentaires sur un an, l'effectif progresse de 0,3 %, tandis qu'il diminue au niveau national (-0,3 %). Seulement 8 académies gagnent des élèves. L'académie de Bordeaux est au 7ème rang en terme de croissance des effectifs grâce au fort dynamisme démographique de la Gironde dont les effectifs progressent de 1,1 %.

Sur un an, les effectifs de l'académie sont en hausse dans le privé (+2,3 %) et stables dans le public. Au niveau national, les évolutions entre public et privé sont également contrastées : +0,7 % dans le privé et -0,5 % dans le public. La majorité des élèves sont scolarisés dans des écoles publiques (88,2 %), 11,4 % dans des écoles privés sous contrat et 0,4 % dans des écoles privées hors contrat. La part du public est supérieure de 2,1 points à celle observée au niveau national.

Evolution des effectifs dans les écoles publiques et privées par département entre les rentrées scolaires 2016 et 2017



Le taux de scolarisation des enfants de deux ans est stable

Evolution des effectifs d'élèves par secteur et niveau d'enseignement entre les rentrées scolaires 2016 et 2017

		Public			Privé			Dont privé sous contrat*			Total		
		Effectif 2017	Variation 2017/2016		Effectif 2017	Variation 2017/2016		Effectif 2017	Variation 2017/2016		Effectif 2017	Variation 2017/2016	
			Effectif	%		Effectif	%		Effectif	%		Effectif	%
Académie de Bordeaux	Prélémentaire	99 535	-201	-0,2	12 452	245	2,0	11 833	182	1,6	111 987	44	0,0
	Elémentaire	170 990	210	0,1	23 678	577	2,5	23 032	528	2,3	194 668	787	0,4
	ULIS	2 224	63	2,9	234	4	1,7	233	3	1,3	2 458	67	2,8
	Total	272 749	72	0,0	36 364	826	2,3	35 098	713	2,1	309 113	898	0,3
France métro. et DOM (y c Mayotte)	Prélémentaire	2 197 356	-19 452	-0,9	324 926	2 280	0,7	305 272	-150	0,0	2 522 282	-17 172	-0,7
	Elémentaire	3 598 069	-11 722	-0,3	612 288	4 551	0,7	587 266	1 417	0,2	4 210 357	-7 171	-0,2
	ULIS	47 283	1 077	2,3	3 364	128	4,0	3 324	140	4,4	50 647	1 205	2,4
	Total	5 842 708	-30 097	-0,5	940 578	6 959	0,7	895 862	1 407	0,2	6 783 286	-23 138	-0,3

* dont 205 dans des divisions hors contrat d'écoles sous contrat de l'académie de Bordeaux

Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2016 et 2017 - Public et privé y compris hors contrat

A la rentrée 2017, 111 990 écoliers sont scolarisés en préélémentaire (36,2 %), 194 670 en élémentaire (63,0 %) et 2 460 en ULIS du 1er degré (0,8 %).

L'effectif des écoliers scolarisés en maternelle est stable sur un an. Les effectifs en moyenne section progressent légèrement (+0,3 %) ainsi que ceux en petite section (+0,1%) tandis que ceux de grande section sont en léger retrait (-0,1 %).

Les effectifs scolarisés des deux ans sont en baisse de 2,9 % sur un an. Le taux de scolarisation des 2 ans dans l'ensemble des écoles publiques et privées est identique à celui de la rentrée 2016, soit 9,2 %. Il augmente de 0,1 point

dans le public (7,1 %) tandis qu'il diminue de 0,1 point dans le privé (2,1 %). Le taux a progressé de 0,7 point en éducation prioritaire (19,9 %) conformément à un des objectifs de la loi d'orientation pour la refondation de l'école.

Au niveau national, le taux de scolarisation des 2 ans a diminué de 0,2 point et reste supérieur à celui de l'académie (11,7 %).

Les évolutions du préélémentaire entre secteurs public et privé sont contrastées : les effectifs progressent de 2,0 % dans le privé et se réduisent de 0,2 % dans le public.

Répartition des effectifs d'élèves en préélémentaire par niveau à la rentrée scolaire 2017

		Très petite section		Petite section		Moyenne section		Grande section		Total	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2017-2018	Public	2 436	2,4	31 193	31,3	32 539	32,7	33 367	33,6	99 535	100,0
	Privé	723	5,8	3 863	31,0	3 850	30,9	4 016	32,3	12 452	100,0
	Total	3 159	2,8	35 056	31,3	36 389	32,5	37 383	33,4	111 987	100,0
Evolution sur un an	Public	-34	-1,4	-156	-0,5	136	0,4	-147	-0,4	-201	-0,2
	Privé	-61	-7,8	203	5,5	-13	-0,3	116	3,0	245	2,0
	Total	-95	-2,9	47	0,1	123	0,3	-31	-0,1	44	0,0

Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2016 et 2017 - Public et privé y compris hors contrat

790 élèves supplémentaires en élémentaire

Répartition des effectifs d'élèves en élémentaire par niveau à la rentrée scolaire 2017

		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		Total	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2017-2018	Public	33 523	19,60524	34 364	20,09708	34 745	20,3199	34 293	20,05556	34 065	19,92222	170 990	100,0
	Privé	4 443	18,76425	4 609	19,46533	4 734	19,99324	4 914	20,75344	4 978	21,02374	23 678	100,0
	Total	37 966	19,50295	38 973	20,02024	39 479	20,28017	39 207	20,14044	39 043	20,0562	194 668	100,0
Evolution sur un an	Public	-661	-1,9	-79	-0,2	418	1,2	424	1,3	108	0,3	210	0,1
	Privé	13	0,3	181	4,1	64	1,4	206	4,4	113	2,3	577	2,5
	Total	-648	-1,7	102	0,3	482	1,2	630	1,6	221	0,6	787	0,4

Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2016 et 2017 - Public et privé y compris hors contrat

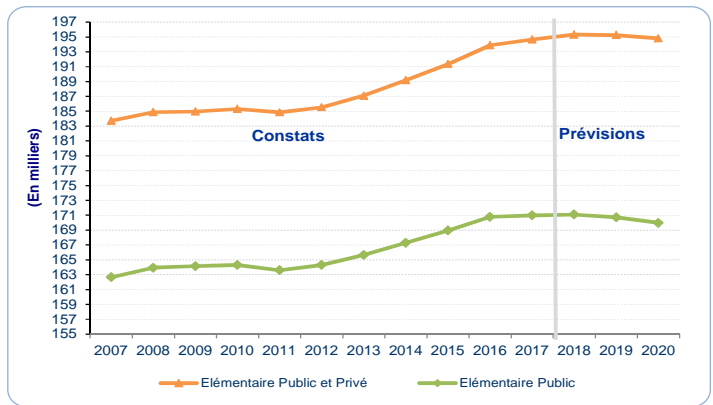
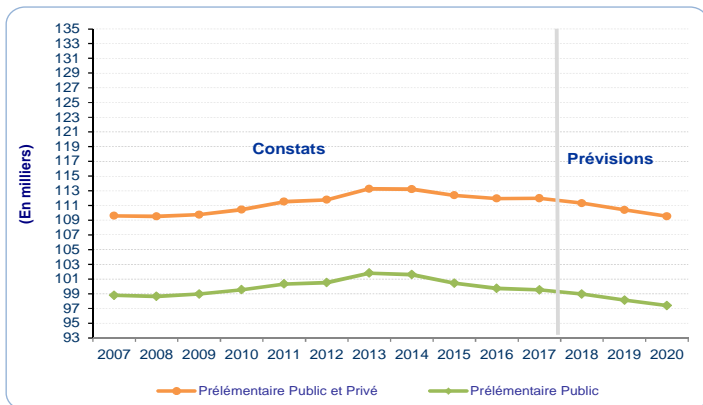
Les classes du CP au CM2 comptent 194 670 élèves, soit 790 élèves de plus qu'à la rentrée précédente. La hausse est importante en CM1 et CE2 avec l'arrivée des générations plus nombreuses de 2008 et 2009 et plus modérée en CM2 et CE1 tandis que le niveau CP compte moins d'élèves sur un an.

Le secteur privé compte 580 élèves supplémentaires (+2,5 %) par rapport à 210 dans le public (+0,1%).

A la rentrée 2018, les effectifs devraient se stabiliser dans le premier degré public et privé puis s'infléchir légèrement les deux années suivantes.

En préélémentaire, les effectifs baisseront légèrement dans l'académie sur les trois prochaines années tandis qu'ils s'accroîtront modérément en élémentaire 2018 puis diminueront légèrement.

Evolution des effectifs d'élèves dans les écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux entre 2007 et 2020



Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2007 à 2017 et prévisions pour les rentrées scolaires 2018 à 2020

Davantage d'élèves en ULIS-Ecole

A la rentrée scolaire 2017, 2 460 écoliers sont scolarisés dans des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS-Ecole). Les effectifs progressent de 2,8 % sur un an, soit + 67 élèves. Cette tendance à la hausse amorcée en 2010 est liée à l'instauration de la loi de 2005 favorisant la scolarisation des élèves en situation de handicap. Ces écoliers sont majoritairement accueillis dans les écoles publiques (90,5 %). Les garçons scolarisés en ULIS-Ecole du secteur public sont plus nombreux (63,9 %) que les filles. Leur part est un peu plus forte que dans l'enseignement élémentaire (50,9 %) et préélémentaire (51,1 %).

56% des écoles en milieu urbain

Nombre d'écoles selon le type d'école* et le secteur

	Maternelles	Elémentaires ou primaires	Total
Public	663	1 817	2 480
Privé sous contrat	2	212	214
Privé hors contrat	6	34	40
Total	671	2 063	2 734

Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles à la rentrée scolaire 2017

L'académie de Bordeaux compte 2 734 écoles à la rentrée scolaire 2017 dont 90,7 % de statut public, 7,8 % de statut privé sous contrat et 1,5 % de statut privé hors contrat. Les trois-quarts des écoles sont des écoles élémentaires ou primaires, scolarisant des élèves du CP au CM2 et parfois également des élèves de niveau maternelle. Un quart sont des écoles maternelles, scolarisant des élèves de la très petite à la grande section.

Les écoles implantées en milieu urbain (56 %) scolarisent les trois-quarts des élèves.

62 % des communes rurales possèdent au moins une école. Cette part est plus forte dans les Landes (76 %) et en Gironde (71 %) et la plus faible en Dordogne (52 %). Plus d'un tiers des écoles publiques de l'académie (35 %) fonctionnent en regroupements pédagogiques intercommunaux : un tiers sont en RPI dispersé et 2 % en RPI concentré. La part des écoles publiques en RPI est supérieure en Dordogne (57 %), dans les Landes (49 %) et en Lot-et-Garonne (39 %). En Gironde, seulement 19 % des écoles publiques sont en RPI et 34 % dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les écoles publiques et privées scolarisent en moyenne 113 élèves mais cet effectif moyen varie de 63 à 152 entre écoles en milieu rural et urbain et de 110 à 143 entre secteur public et privé.

23,5 élèves en moyenne par classe

A la rentrée 2017, le nombre de classes augmente dans le public (+106 classes) et le privé sous contrat (+19). Le nombre moyen d'élèves par classe est de 23,5 dans l'ensemble des écoles (23,7 en 2016). Il est plus élevé dans le privé sous contrat (24,5) que dans le public (23,4) et le privé hors contrat (14,2). Quel que soit le secteur, les classes maternelles comptent plus d'élèves en moyenne que les classes élémentaires.

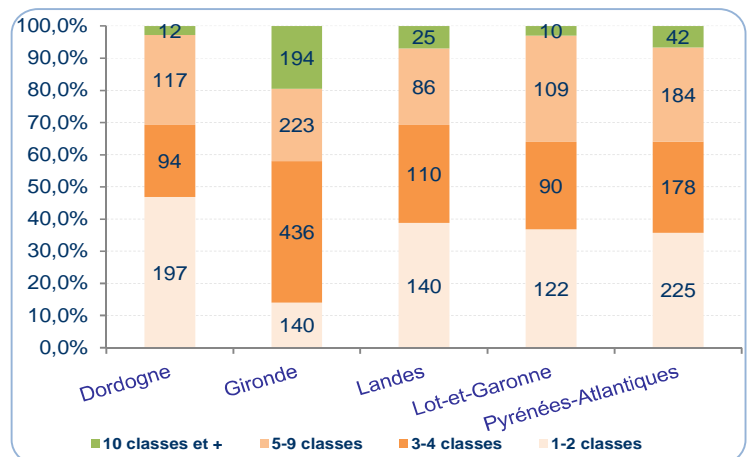
56,1 % des élèves du secteur public sont scolarisés dans une classe multiniveaux, cette configuration est plus forte en préélémentaire qu'en élémentaire (69,9 % contre 47,4%), en zone rurale qu'urbaine (80,0 % contre 47,2 %) et dans les Pyrénées-Atlantiques et Dordogne.

Part des élèves scolarisés dans des classes multiniveaux dans les écoles publiques à la rentrée scolaire 2017 (en %)

		Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Gar.	Pyrénées-Atl.	Académie
Rural	Préélémentaire	91,6	84,6	80,1	89,9	96,7	87,7
	Elémentaire	77,6	66,9	68,8	81,9	92,0	74,7
	Total	83,2	73,8	73,3	85,2	94,1	80,0
Urbain	Préélémentaire	77,8	56,5	60,2	56,7	82,1	62,9
	Elémentaire	46,7	30,2	35,6	40,0	58,7	37,6
	Total	58,2	40,2	44,5	46,4	67,7	47,2
Total	Préélémentaire	84,5	61,5	69,6	69,4	86,1	69,9
	Elémentaire	60,7	36,6	50,2	54,4	66,4	47,4
	Total	69,8	46,1	57,5	60,4	74,3	56,1

Source : Rectorat/DEP Fichier DIAPRE au 17/10/2017

Répartition des écoles selon le nombre de classes - Public et privé



Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles à la rentrée scolaire 2017

Evolution des effectifs du 1er degré par département, niveau et secteur dans l'académie de Bordeaux entre les rentrées scolaires 2016 et 2017

		Public			Privé sous contrat			Privé hors contrat			Total		
		Effectif 2017	Ecart 2017/2016		Effectif 2017	Ecart 2017/2016		Effectif 2017	Ecart 2017/2016		Effectif 2017	Ecart 2017/2016	
			En nombre	En %		En nombre	En %		En nombre	En %		En nombre	En %
Dordogne	Prélémentaire	10 774	-208	-1,9	646	-3	-0,5	66	19	40,4	11 486	-192	-1,6
	Élémentaire	18 966	-365	-1,9	1 376	19	1,4	72	16	28,6	20 414	-330	-1,6
	ULIS	283	13	4,8	23	3	15,0	-	-	-	306	16	5,5
	Total	30 023	-560	-1,8	2 045	19	0,9	138	35	34,0	32 206	-506	-1,5
Gironde	Prélémentaire	51 021	277	0,5	4 254	153	3,7	307	-13	-4,1	55 582	417	0,8
	Élémentaire	86 409	962	1,1	9 204	254	2,8	286	9	3,2	95 899	1 225	1,3
	ULIS	1 074	21	2,0	116	8	7,4	1	1	-	1 191	30	2,6
	Total	138 504	1 260	0,9	13 574	415	3,2	594	-3	-0,5	152 672	1 672	1,1
Landes	Prélémentaire	11 724	-188	-1,6	859	-2	-0,2	28	5	21,7	12 611	-185	-1,4
	Élémentaire	21 196	-24	-0,1	1 764	37	2,1	37	-6	-14,0	22 997	7	0,0
	ULIS	324	15	4,9	23	-1	-4,2	-	-	-	347	14	4,2
	Total	33 244	-197	-0,6	2 646	34	1,3	65	-1	-1,5	35 955	-164	-0,5
Lot-et-Garonne	Prélémentaire	9 716	-167	-1,7	1 037	47	4,7	44	15	51,7	10 797	-105	-1,0
	Élémentaire	16 534	-151	-0,9	1 899	-11	-0,6	8	-9	-52,9	18 441	-171	-0,9
	ULIS	192	7	3,8	32	-3	-8,6	-	-	-	224	4	1,8
	Total	26 442	-311	-1,2	2 968	33	1,1	52	6	13,0	29 462	-272	-0,9
Pyrénées-Atlantiques	Prélémentaire	16 300	85	0,5	5 037	-13	-0,3	174	37	27,0	21 511	109	0,5
	Élémentaire	27 885	-212	-0,8	8 789	229	2,7	243	39	19,1	36 917	56	0,2
	ULIS	351	7	2,0	39	-4	-9,3	-	-	-	390	3	0,8
	Total	44 536	-120	-0,3	13 865	212	1,6	417	76	22,3	58 818	168	0,3
Académie de Bordeaux	Prélémentaire	99 535	-201	-0,2	11 833	182	1,6	619	63	11,3	111 987	44	0,0
	Élémentaire	170 990	210	0,1	23 032	528	2,3	646	49	8,2	194 668	787	0,4
	ULIS	2 224	63	2,9	233	3	1,3	1	1	-	2 458	67	2,8
	Total	272 749	72	0,0	35 098	713	2,1	1 266	113	9,8	309 113	898	0,3

Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2016 et 2017

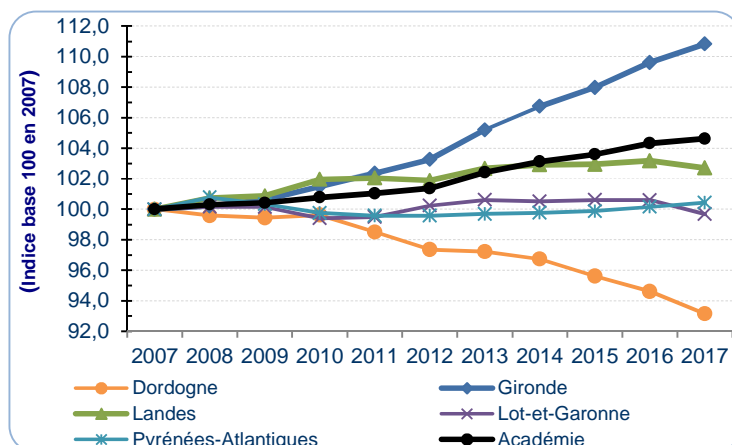
■ La hausse des effectifs se poursuit en Gironde

La Gironde scolarise près de la moitié des écoliers de l'académie, les Pyrénées-Atlantiques près d'un cinquième, les Landes (11,7 %), la Dordogne (10,4 %) et le Lot-et-Garonne (9,5 %).

Avec 1,1 % de hausse des effectifs sur un an, la Gironde est le second département français en terme de croissance des effectifs. Les effectifs se sont accrus plus modérément dans les Pyrénées-Atlantiques (+0,3 %) tandis qu'ils ont légèrement baissé dans les Landes et en Lot-et-Garonne et plus fortement en Dordogne (-1,5 %).

Entre 2007 et 2017, les effectifs ont sensiblement progressé en Gironde (10,8 %) et dans les Landes (2,7 %). Ils se situent légèrement au dessus du niveau de 2007 dans les Pyrénées-Atlantiques (+0,4 %) et au dessous en Lot-et-Garonne (-0,3 %) et en Dordogne (-6,8 %).

Evolution des effectifs d'élèves dans 1er degré public et privé par département entre les rentrées 2007 et 2017



Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2007 à 2017

Note de lecture : en dix ans, le nombre d'écoliers s'est accru de 10,8 % en Gironde tandis qu'il a baissé de 6,8 % en Dordogne

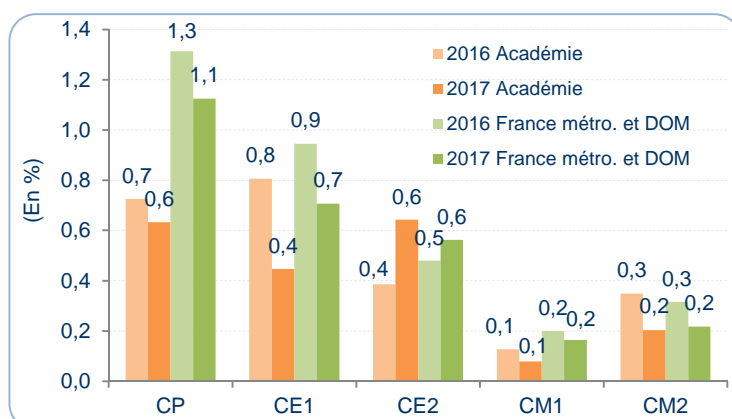
■ Des taux de redoublement en diminution sur un an sur tous les niveaux sauf en CE2

Sur un an, les taux de redoublement de l'académie ont baissé en CP, CM2 et surtout CE1, niveau le plus redoublé jusque là. En hausse de 0,2 point sur un an, le redoublement est le plus fréquent en CE2.

Au niveau national, les taux de redoublements se sont également infléchis à l'exception du CE2. Ils restent légèrement supérieurs à ceux observés dans l'académie en CP (+0,5 point) et CE1 (+0,3 point).

Dans les autres niveaux les écarts sont inférieurs à 0,1 point et les taux académiques se situent au dessous de 0,6 point.

Evolution des taux de redoublement dans les écoles publiques



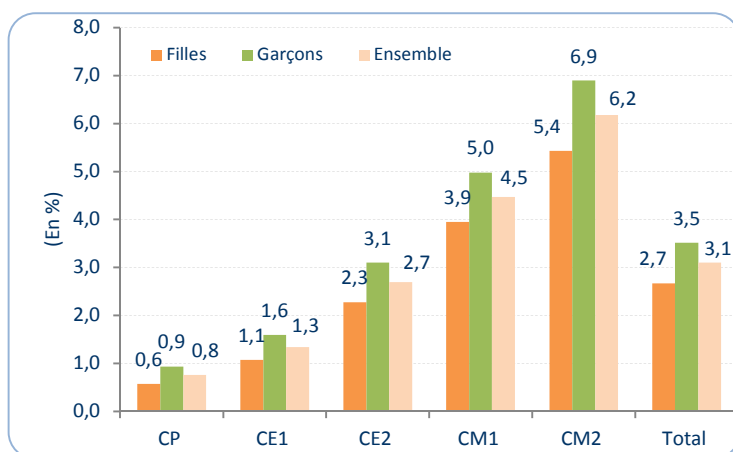
Source : Rectorat/DEP Remontées DIAPRE au 15 octobre 2016 et au 17 octobre 2017

■ Les filles sont moins en retard que les garçons

Dans les écoles publiques, en niveau élémentaire (hors ULIS), 3,1 % des élèves ont au moins un an de retard à l'entrée tous niveaux confondus (-0,9 point sur un an). La part des élèves en retard à l'entrée augmente avec le niveau des élèves, passant de 0,8 % en CP à 6,2 % en CM2.

Le redoublement et le retard sont moins fréquents pour les filles que pour les garçons quel que soit le niveau. Le retard est de 5,4 % à l'entrée en CM2 pour les filles soit 1,5 point au dessous de celui des garçons.

Part des élèves en retard à l'entrée par niveau de formation élémentaire des écoles publiques



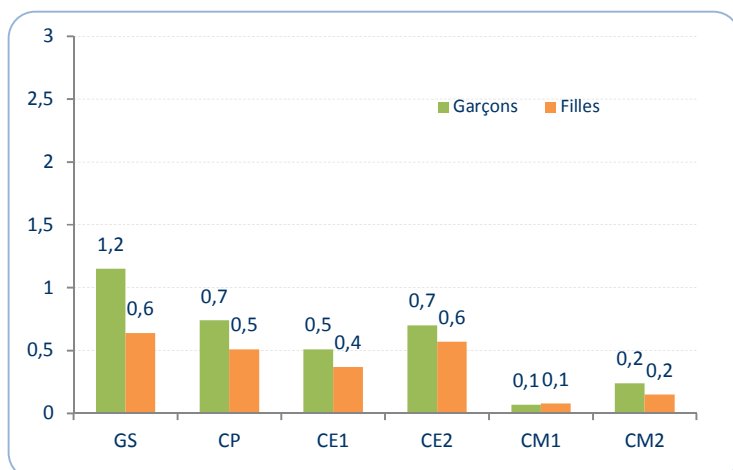
Source : Rectorat/DEP Remontées DIAPRE au 17 octobre 2017

■ Des taux de redoublement de CE1 en baisse dans tous les départements

En CE1, niveau de formation pour lequel le redoublement était le plus fréquent jusqu'à cette rentrée, les taux de redoublement ont baissé dans l'ensemble des départements de l'académie. Il reste plus fréquent en Dordogne (1,1 %).

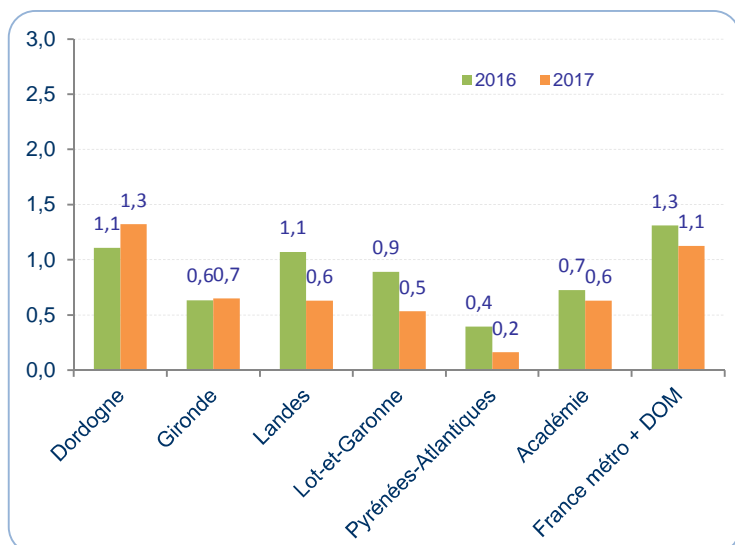
En CP, le redoublement est le plus fréquent en Dordogne (1,3 %) et en légère hausse ainsi qu'en Gironde tandis qu'il baisse dans les autres départements, avec une ampleur plus forte dans les Landes (-0,4 point).

Taux de redoublement dans les écoles publiques selon le sexe



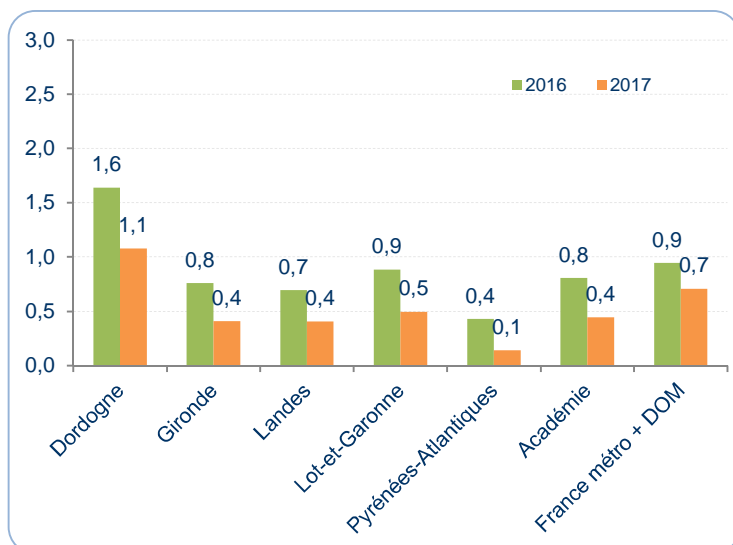
Source : Rectorat/DEP Remontées DIAPRE au 17 octobre 2017

Evolution des taux de redoublement en CP par département dans les écoles publiques



Source : Rectorat/DEP Remontées DIAPRE au 17 octobre 2017

Evolution des taux de redoublement en CE1 par département - Public



Source : Rectorat/DEP Remontées DIAPRE au 17 octobre 2017

➔ La loi de refondation de l'école : le redoublement devient exceptionnel

« Dans le cadre de l'acquisition des connaissances, compétences et méthodes attendues en fin de cycle et non plus en fin d'année scolaire, le redoublement d'une année scolaire doit être exceptionnel » précise la loi du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école.

➔ Réforme des cycles depuis septembre 2016

Les cycles regroupent plusieurs niveaux de classes. Leur nombre et leur durée sont revus conformément à la loi de refondation de l'école, afin de permettre une plus grande progressivité des apprentissages et une meilleure liaison entre l'école et le collège.

Cycle 1 : cycle d'apprentissages premiers (petite, moyenne et grande sections de maternelle)

Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1 et CE2)

Cycle 3 : cycle de consolidation (CM1, CM2 et sixième)

Cycle 4 : cycle des approfondissements (cinquième, quatrième et troisième)

➔ Scolarisation en ULIS - Ecole

A compter du 1er septembre 2015, qu'ils soient situés dans une école, un collège ou un lycée, les dispositifs de scolarisation des établissements scolaires destinés aux élèves en situation de handicap sont dénommés unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis). L'appellation « classe pour inclusion scolaire » (Clis) est donc remplacée par « unité localisée pour l'inclusion scolaire - école » (Ulis école).

Les unités localisées d'inclusion scolaire sont implantées dans des écoles élémentaires et exceptionnellement dans des écoles maternelles. Elles accueillent des enfants présentant un handicap mental, auditif, visuel ou moteur qui reçoivent un enseignement adapté et partagent certaines activités avec les autres écoliers. Ces dispositifs, largement ouverts sur les autres classes de l'établissement pour des activités partagées avec les autres élèves, répondent particulièrement bien aux besoins des élèves qui ne peuvent pas être scolarisés individuellement, à temps plein, dans des classes ordinaires. Les élèves y reçoivent un enseignement adapté délivré par des enseignants spécialisés, dans le cadre de petit groupe limité à 10 ou 12 élèves. Dans l'académie, à la rentrée 2016, 222 ULIS scolarisent 2 391 élèves, soit plus des deux tiers des élèves en situation de handicap.

➔ Les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI)

Les regroupements pédagogiques intercommunaux sont des arrangements pédagogiques consentis entre communes en zones rurales. Ils sont dits dispersés quand l'enseignement pédagogique est dispersé dans plusieurs sites et concentrés quand tous les niveaux sont assurés dans un seul site.

➔ Source de données

- Remontées des données d'effectifs d'élèves par niveau et écoles publiques et privées sous contrat et hors contrat à la rentrée scolaire par les directions des services départementaux de l'éducation nationale.

- DIAPRE : Données individuelles anonymisées du premier degré à la date d'observation du 17 octobre 2017. Ces remontées sont issues de la Base Elèves du 1^{er} degré (BE1D). Les taux de redoublement et de retard dans le 1^{er} degré public ont été calculés à partir de DIAPRE. Le taux de redoublement en 2017 est le pourcentage d'élèves inscrits en 2016 dans un niveau et qui restent scolarisés sur ce niveau en 2017. Le taux de retard à l'entrée est la proportion d'élèves (hors redoublants) ayant au moins un an de retard par rapport à l'âge théorique dans le niveau. Cet âge est par exemple celui d'un élève rentré à 6 ans en CP.

➔ Pour en savoir plus :

- www.ac-bordeaux.fr/repertoires-et-statistiques.html

- www.education.gouv.fr/statistiques

« Les élèves du 1^{er} degré à la rentrée 2017 dans les écoles publiques et privées » - Note d'information à paraître en décembre 2017, DEPP Ministère Education nationale

Dominique MORIZUR